

Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale |
Séance du 1 avril 2025

Extrait du registre des délibérations

Délibération n°2025-04-01-15 | Finances communales - Budget Annexe
Résidence Autonomie A.CROIZAT - Compte Administratif exercice 2024
Rapporteur Mirey Jean Pierre

Nombre de conseillers en exercice : 17
Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 13
Nombre de pouvoir : 4
Nombre d'excusés : 0
Convoqué le 27 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 01 avril, À 17H30, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Joachim Moyse , Président.

Etaient présents :

Monsieur Joachim Moyse , Madame Nicole Auvray , Madame Murielle Mour, Madame Catherine Olivier, Monsieur Francis Schilliger, Madame Marie-Pierre Rodriguez, Madame Florence Boucard, Madame Karine Pégon, Madame Véronique Brard-Wulfranc, Monsieur Jean Pierre Mirey, Madame Annie Geslin, Monsieur Alain Goussault, Monsieur Didier Burg.

Etaient excusés avec pouvoir :

Madame Laëtitia Le Behec donne pouvoir à Madame Catherine Olivier, Madame Danielle Boulais donne pouvoir à Madame Murielle Mour, Monsieur Jacques Dutheil donne pouvoir à Monsieur Francis Schilliger, Madame Michèle Henry donne pouvoir à Madame Nicole Auvray .

Etaient excusés sans pouvoir :

Vu :

- Les articles L 1612.1 à L 1612.20 (adoption et exécution du budget) et L 2311.1 à L 2343.2 (Budgets et Comptes) du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'instruction budgétaire et comptable M22
- Le budget et les décisions modificatives de l'exercice 2024,

Considérant :

- Le Conseil d'Administration réuni sous la présidence de M. Jean-Pierre MIREY (doyen désigné) délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024, dressé par Monsieur MOYSE, Président, lequel peut se résumer ainsi sur le tableau ci-annexé.
- Les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice, au fonds de roulement du bilan d'entrée et bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- La sincérité des restes à réaliser de la section d'investissement en dépenses et en recettes et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous.

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL Réalisé
	<i>Budgété</i>	<i>Réalisé</i>	<i>Budgété</i>	<i>Réalisé</i>	
RECETTES	398 440,32 €	386 924,51 €	18 920,78 €	5 935,92 €	392 860,43 €
Restes à réaliser en recettes				1 522.16 €	
DEPENSES	398 440,32 €	385 207,36 €	18 920,78 €	4 700,04 €	389 907,40 €
Restes à réaliser en dépenses					
RESULTAT 2024		1 717,15 €		1 235,88 €	2 953,03 €
RESULTAT ANTERIEUR (2023)		14 210,09 €		9 351,76 €	23 561,85 €
RESULTAT GLOBAL (2024)		15 927,24 €		10 587,64 €	26 514,88 €

Solde des restes à réaliser à reporter au Budget 2025	1 522.16 €
---	------------

Le résultat d'exécution de l'exercice 2024 présente un solde positif de + 1 717.15€, en section de fonctionnement et un solde positif de +1 235.88€, en section d'investissement.

Le résultat de clôture reprend le résultat de l'exécution et y additionne les résultats de l'exercice précédent.

L'exercice 2024 est donc clôturé avec un résultat global positif de 26 514.88€.

Des restes à réaliser sont constatés fin 2024 en recettes + 1 522.16€ de la section d'investissement et donc à reporter + 1 522.16€ comme solde de reste à réaliser au budget 2025.

Le Conseil d'administration décide :

- D'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Résultat du vote :

Par : 16 voix pour
1 "ne participe pas au vote"

Pour extrait conforme,
Le président du CCAS



Le secrétaire de séance

Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 04/04/2025

Identifiant de télétransmission : 076-267600534-20250401-2025-04-01-15-DE

Publié ou notifié : **09 AVR. 2025**